

OVNI/FRANCE

UN TEMOIGNAGE D'OVNI "DEMONTE" PAR DES ENQUETEURS

PARIS - L'enregistrement sur un bande magnétique du bruit d'un OVNI, au mois de septembre 1987, par un jeune garçon de Nort-sur-Erdre (Loire Atlantique), ne serait en **réalité** qu'une émission radio sur ondes courtes, directement enregistré sur un combiné radio-magnétophone, ont annoncé le 12 février à l'AFP des **enquêteurs** qui s'étaient **intéressés** à l'affaire.

"L'enregistrement concerne très vraisemblablement des signaux morse **sur** fond de **para-**sites", a indiqué un porte-parole de SOS-OVNI, une association d'étude des phénomènes **non** expliqués basée à Aix-en-Provence.

Ce "témoignage", enregistré **à l'époque** par Laurent, 10 ans, qui prétendait avoir mis **son** magnétophone en marche **alors** qu'il avait été **réveillé** en pleine nuit par "une grosse masse orange. ronde et un peu ovale qui clignotait", ressemble étrangement à l'enregistrement d'un type de radars ou de **balises** radio **diverses**. Il est facile **à** quiconque de capter ce genre de signaux sur un banal poste de radio, précise-t-on.

On ajoute **également à SOS OVNI** que l'enregistrement ne porte aucune trace des événements **qui se** sont déroulés **alors** que le **magnétophone** était enclenché : ouverture des volets de **la fenêtre**, variation du bruit, etc..., et ne cadre pas avec les événements tels qu'ils ont été relatés par le jeune **témoin**.

« *Bip, bip...* »

« J'ai enregistré un ovni »

Un garçon de 10 ans, de Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique), affirme avoir vu un ovni, lundi, vers 5 heures, et il détient un enregistrement qui, selon lui, représente le bruit émis par l'objet volant non identifié.

Le petit Laurent a raconté que, réveillé par un bruit, il avait mis son magnétophone en marche avant d'ouvrir sa fenêtre et de voir une « grosse masse orange, ronde et un peu ovale qui clignotait » se tenir à environ 6 à 10 mètres audessus, du sol. Les enquêteurs n'ont pu relever aucune trace.

L'enquête suit son cours et l'un des gendarmes a estimé que ça a l'air plausible ». L'enregistrement et les résultats de l'enquête seront adressés au G.e.p.a.n. (Groupe d'étude des phénomènes aériens non-identifiés) à Toulouse dépendant du C.n.e.s. (Centre national d'études spatiales).

Un OVNI sur bande magnétique

NANTES

de notre correspondant

Une petite maison blanche au milieu des champs. Derrière, un bouquet de chênes habité par les oiseaux. Devant, une pelouse plantée de bouleaux.

C'est là, dans le silence de la campagne de Nort-sur-Erdre, gros **bourg** rural situé entre Chateaubriand et Nantes, qu'un petit **garçon** de dix ans affirme avoir vu, lundi 7 septembre, à 5 heures, un objet volant non identifié. Non seulement, **il a pu** l'observer pendant quelques minutes, mais **il a encore eu** la présence d'esprit d'enregistrer sur son magnétophone à cassettes le **bip bip** et le **bruit des pales** émis par l'objet.

Les gendarmes de la localité ont entendu l'enfant et remis son témoignage ainsi que la cassette au Centre national d'études spatiales de **Toulouse**, chargé de collecter toutes les informations relatives à ces phénomènes. Ils ont été impressionnés par la maturité du jeune garçon, mais ils ne portent aucun jugement sur le fond. Les circonstances, la **jeunesse** de l'enfant, la maison **isolée** sur un coteau à 3 kilomètres de l'**agglomération** la plus proche (c'est généralement à la campagne que les **OVNI** se manifestent) ont rendu beaucoup de gens sceptiques. Pourtant rien ne permet de mettre en doute le témoignage de Laurent, garçon **équit-**

bré et doué d'une grande présence d'esprit.

De grands yeux et en même temps une **impatience** de jouer, Laurent raconte une dernière fois : « Vers 5 heures du matin, j'ai été **réveillé** par un bruit et une lumière qui filtrait à travers les volets. J'ai ouvert la fenêtre et **j'ai vu** un objet lumineux de couleur orange, de **forme sphérique** de 5 mètres de **diamètre**, stationné à hauteur **des arbres à 20 ou 30 mètres**. Puis cet objet s'est **déplacé**, les lumières se sont éteintes et **il a disparu**. »

Le petit garçon qui n'a pas eu peur sur le coup (seulement **après**), a eu le **temps** de déclencher le magnétophone et d'enregistrer les bruits (**comme de l'air** brassé par les pales d'une hélice). Les parents qui dormaient n'ont rien entendu, mais à leur réveil, ils sont allés **communiquer** la cassette à R a d i France **Loire-Océan**, qui l'a **déjà** plusieurs fois depuis. « **Nous** ne pouvions pas **garder cela** pour nous », dit la mère, qui fait entière confiance à son fils. « Son **frère** Laurent a été **témoin** de quelque chose, certes **il** était seul, mais elle n'a aucune raison de mettre en doute sa parole (**était-il** capable, à son **âge**, d'inventer une telle **histoire** ou de bricoler une bande magnétique ?), et de le **blessé** dans son honneur.

YVES ROCHECONGAR.

BANDE L'enregistrement d'un OVNI, réalisé la semaine dernière par un petit garçon de dix ans à Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique), n'a pas convaincu les spécialistes de l'ENSM (Ecole Nationale Supérieure de Mécanique) de Nantes. Le jeune Laurent, qui assure avoir aperçu par la fenêtre de sa chambre un curieux objet circulaire de quatre à cinq mètres de diamètre stationnant à dix mètres du sol et dégageant une lumière, avait fourni aux gendarmes un enregistrement d'environ quarante secondes qu'il affirme avoir effectué sur son radio-cassette pendant le passage de l'OVNI. Intrigué, le reporter de Radio-France-Loire-Océan chargé de l'affaire avait discrètement fait passer une copie de la cassette à l'ENSM après l'avoir diffusée à deux reprises sur l'antenne. Rien d'extraordinaire selon les chercheurs qui ont disséqué la bande et mesuré les différentes fréquences émises. Il s'agirait en fait d'un signal émis sur ondes courtes par une balise-radio (une sorte de phare sonore à l'usage de la navigation côtière). Le témoignage du petit garçon, qui ne s'est contredit à aucun moment, n'en reste pas moins troublant, et le GEPAN de Toulouse s'est officiellement saisi de l'affaire.

Nort-sur-Erdre, 7 septembre 1987 :

Il est cinq heures... Laurent s'éveille

par Renaud Marhic

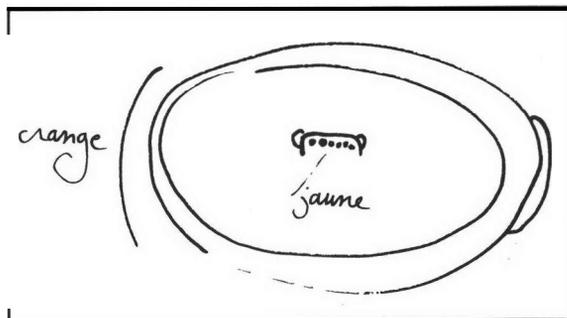
À l'heure où certains se résignaient à devoir étudier un phénomène sociologique devenu inerte, à la bourse de l'irrationnel les valeurs ufologiques ont subitement connu un fort regain d'intérêt : téléportation d'un véhicule et de ses occupants en Italie, observations en Chine, en Suisse, en Martinique... En France, c'est de Loire-Atlantique que nous sont parvenus les premiers bruits de la reprise.

Une chronologie exemplaire

"Nantes, 10 sept. (AFP). Un garçon de 10 ans de Nort-sur-Erdre (Loire-Atlantique) affirme avoir vu un ovni lundi matin vers 5 heures, et il détient un enregistrement qui, selon lui, représente le bruit émis par l'objet volant non-identifié, a-t-on appris jeudi auprès des gendarmes" (...)

Les Vigneaux, cinq kilomètres du gros bourg de Nort-sur-Erdre, au nord de la ville de Nantes, 12 septembre : le Groupe d'Étude des Phénomènes Spatiaux Inexpliqués (GEPsi) est sur place, l'enquête vient de commencer.

Laurent X, témoin : "Il était cinq heures, j'ai entendu du bruit, j'ai ouvert les volets et j'ai enregistré un genre de bip-bip. Je suis resté le temps que ça a duré sur ma fenêtre, enfin... sur le rebord, et puis quand la musique s'est arrêtée, il y avait encore la lumière. La lumière s'est déplacée très lentement, très droit et puis a disparu. C'était ovale à peu près. On avait dit que ça pouvait faire cinq mètres de diamètre, avec les gendarmes, en mesurant. Ça clignotait en restant toujours pareil, à la hauteur des fils électriques, c'est comme ça que je m'étais repéré. Il y avait un truc qui dépassait avec des points jaunes tout autour, c'était assez carré. C'était tout orange, sauf les petits points jaunes autour. Il y avait comme une ligne autour, je sais pas si c'est un rayon lumineux. Jedois préciser qu'on ne voyait pas les bouleaux avec la lumière, elle allait jusqu'au sol. On voyait rien à travers,



Ovni à Nort-sur-Erdre : croquis effectué par Laurent —

comme quand le soleil passe à travers une tôle à la ferme. Ça a duré quatre à cinq minutes. Ça a traversé le champ et à la route, hop, je voyais plus rien. J'ai eu peur, puis très peur, mais je n'ai pas réveillé mes parents'.

Nantes, samedi 12 - dimanche 13 septembre : dans son édition du week-end, le quotidien *Presse-Océan* fait état de deux nouveaux témoignages. "Le phénomène de Nort observé à Couëron et à Nantes. Laurent n'est pas le seul ! La brigade de Nort-sur-Erdre a en effet enregistré hier de nouveaux témoignages qui viennent conforter les déclarations de ce jeune garçon de dix ans. (...) Cette nouvelle a causé, on s'en doute, un certain émoi dans la commune mais également dans toute la région ».

Le 3 octobre, ce sera au tour d'Ouest-France de rapporter de nouvelles observations à Saint-Etienne-de-Montluc, Vigneux-de-Bretagne et Nantes.

Passent les ovnis et arrive le **GEPAN** (Groupe d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés), organisme officiel et partie intégrante du CNES. A leur tour, Jean-Jacques Vélasco et son équipe mènent l'enquête. Depuis le début, l'omniprésence des médias pèsera de tout son poids, les parents X répondent au téléphone et refoulent les équipes de télévision. Qu'importe ! On les filmera "sous le manteau" (mais leur image ne passera pas à l'antenne). **Thank you La 5 !** Le "bruit" de Laurent semble bien parti pour faire le tour du pays, si ce n'est de la planète...

Voyage sur l'océan médiatique

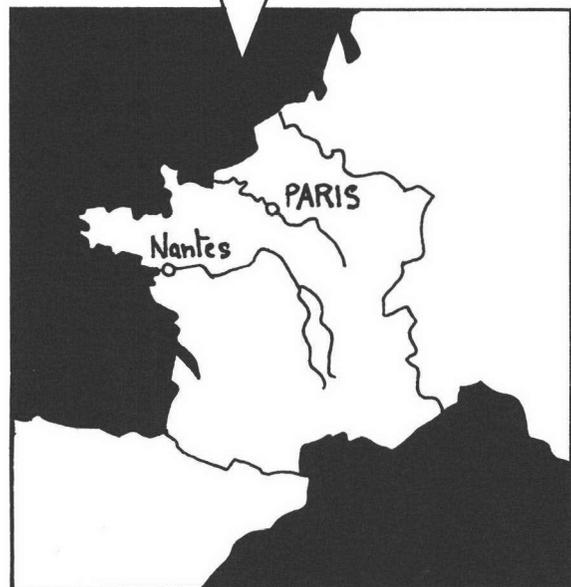
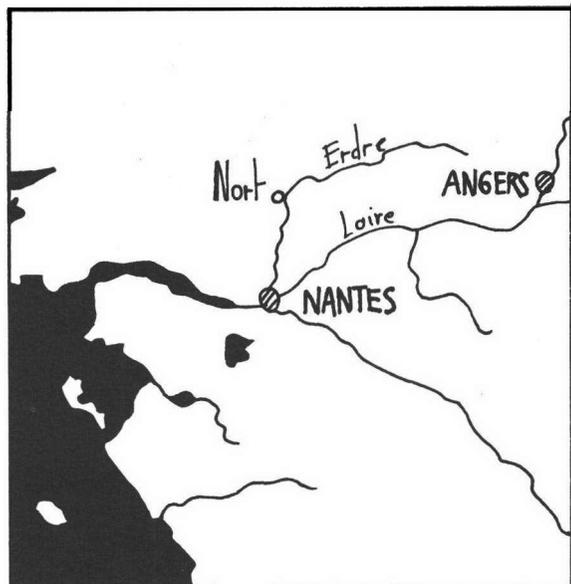
Le 7 septembre au matin, la famille X décide spontanément de faire part du récit de Laurent à *Radio France Loire Océan "une radio sérieuse"*. Et vlan ! le PAF (paysage audiovisuel français) se déchaîne. Des copies de l'enregistrement circulent vers *France Inter* et *France Info* mais aussi *RTL*, *Europe 1*, *RMC*. Les gendarmes, alertés à leur tour, ont heureusement conservé l'original qui sera envoyé au **GEPAN**. Des gendarmes qui se prêteront d'ailleurs avec beaucoup de bonne volonté aux "reconstitutions" des chaînes de TV, qui après s'être vues interdire l'accès des lieux de l'observation, iront gaillardement tourner ailleurs leur reportage. Le gendarme et les extraterrestres... on n'allait pas loupier ça !

Dans son émission "L'Assiette anglaise", *Antenne 2* situera l'observation le 10 au lieu du 7. Pas mal, mais on pouvait sans conteste faire mieux. *Radio Fun* (réseau FM du groupe Hersant) va s'en charger en situant cette fois-ci le phénomène aux USA. No comment ! C'est du côté de la presse écrite **qu'il** faut, une fois n'est pas coutume, aller chercher un peu de modération. Les articles des deux quotidiens régionaux *Presse-Océan* et *Ouest-France*, rendent généralement bien compte des événements.

Il en est de même pour la dépêche AFP du 10 qui a servi de base à la plupart des journaux. Au total, plus d'une cinquantaine d'hebdomadaires et quotidiens se feront l'écho du "miracle"...

En quête de points et de traits

Toutes les pages de la revue que vous tenez en mains ne suffiraient pas pour présenter le volumineux rapport d'enquête produit par le



Nort-sur-Erdre : plan de situation

GEPSI et **l'AESV** et qui fera l'objet d'une prochaine diffusion (1).

Après l'interview du témoin et la reconstitution sur le terrain, après s'être enfin procuré une copie du "bruit" venu d'ailleurs, il nous est permis d'avancer quelques éléments des plus intéressants. Selon la formule consacrée, nous vous laisserons seuls juges de leur éloquence.

"Ça a l'air vraisemblable" devaient déclarer les gendarmes, et nous, mauvaises langues comme pas un, d'ajouter que leurs collègues de Cergy-Pontoise portèrent (pour certains) à peu de chose près le même jugement sur le récit d'un enlevé que personne n'a oublié. On ne leur en voudra pas. Il est bien



Au premier plan : les bouleaux à la hauteur desquels Laurent situe la lumière. Photo Renaud Marhic



La maison d'où Laurent effectua son enregistrement. Photo . R. Marhic

connu que l'on n'enquête pas sur un phénomène aérien non-identifié comme sur un vol à la tire. Toute ornée qu'elle soit d'une belle soucoupe "tôle et boulons", la page ovni du memento du gendarme ne suffit pas.

A notre humble avis, l'analyse du témoignage de Laurent ne trompe pas : certes, il n'est pas question ici de vaisseau spatial mais d'ovni et le témoin souligne son attachement au sens propre du terme, allant jusqu'à reprendre ceux qui lui parlent de soucoupe volante. Certes, il ne connaît Spielberg que de nom et envisage même d'avoir assisté à un phénomène naturel. Certes encore, nous avons affaire à un charmant petit garçon dont la bonne foi peut troubler. Mais...

Mais reprenons les faits. Laurent vient d'entendre son "bip-bip", celui-ci s'est arrêté et "au cas où çareviendrait" il ouvre sa fenêtre et pose sa radiocassette (équipée d'un micro intégré, ndlr) sur le rebord. Le "bip-bip" revient en effet, la touche enregistrement est enclenchée et quand une lumière filtre au travers des volets, Laurent les ouvre, contemple son ovni, puis grimpe sur ledit rebord. Il est à cet instant agenouillé à une vingtaine de mètres d'un phénomène lumineux de grande ampleur vers lequel il oriente son appareil pour mieux saisir le son. Au bout de quatre à cinq minutes, le tout va disparaître, laissant pour seule trace de son passage un curieux enregistrement.

Eh bien non, Laurent ! Pas à nous. A qui tu veux, et ils sont nombreux ceux qui n'hésiteront pas à crier au signe venu tout droit de quelque part dans l'ailleurs — ce dont tu as toi-même su te garder — mais nous, on ne peut franchement pas te suivre.

Parce que vois-tu, ton "bip-bip" ne dure que vingt secondes et tu t'en étonnais toi-

même lors de notre rencontre : *"Je dis toujours que ça a duré quatre à cinq minutes mais je sais pas exactement et puis c'est marrant parce que le bruit ne s'arrête jamais, pourtant moi je dis quatre à cinq minutes et pourtant le bruit a duré quarante secondes sur mon truc (faux : vingt secondes, ndlr) et j'ai enregistré le temps que c'était"*. Tu nous dis aujourd'hui avoir cessé d'enregistrer quand tu as estimé avoir "assez de bruit". Nonobstant la contradiction avec tes premiers propos, ceci expliquerait que ta cassette ne comporte pas de blanc entre la fin du "bruit" et la chanson de Vanessa Paradis au milieu de laquelle tu l'as emprisonné. Mais comment as-tu fait alors pour accomplir les gestes que tu nous as décrits en vingt secondes ? Il faut du temps pour ouvrir les volets, comprendre ce qui se passe, grimper sur sa fenêtre, orienter le magnéto...

Tu n'as jamais parlé de l'empressement nécessaire à cela et, le cas échéant, pourquoi les bruits que tu n'aurais pas manqué de produire ne figurent-ils pas sur la cassette ? (2).

Peut-être parce que ce "bruit" a une toute autre origine. "On entend des trucs pareils sur les ondes courtes" t'es-tu empressé de nous préciser lors de notre enquête (3).

Exact Laurent, et bien joué ! Mais le fait que tu aies toi-même indiqué la piste à suivre ne nous a pas fait perdre notre chemin.

Soumis à l'oreille attentive des professionnels des ondes, le "bip-bip" s'est transformé en un signal morse : apparemment un morceau d'une émission continue de la lettre "A" (point-trait). Bien que nous ayons pu établir qu'il existe des diffusions de lettres uniques sur ondes courtes, nous n'avons pas identifié la source de ce "A". En contrepartie, nous avons eu plus de chance avec la "moulinette

La moulinette à caviar ou E.T. en Transylvanie :

Indépendamment de nos propres observations, nous avons fait appel à divers organismes spécialisés dans la radio-émission et réception.

Il est ressorti de ces entretiens qu'il existe bien une infinité de transmissions en morse en provenance du monde entier, susceptibles d'être captées sur un simple récepteur équipé des ondes courtes. Il arrive fréquemment que deux ou plusieurs signaux se chevauchent ou se superposent.

Quant au bruit de fond présent sur l'enregistrement (le "rotor d'hélicoptère"), il correspond apparemment bien à l'émission d'un radar soviétique installé en Transylvanie (région centrale de la Roumanie) qualifié de "trans-horizon" et plus célèbre chez les radioamateurs sous le nom de "moulinette à caviar" en raison de sa provenance et de sa capacité à "hacher" les conversations. Grâce au phénomène des harmoniques, ce radar est audible sur plusieurs fréquences. Il nous a été facile de l'enregistrer alors qu'il se superposait à divers autres signaux.

Les analyses effectuées par un laboratoire du CNRS à la demande de l'AESV, ont montré une similitude frappante entre les sonagrammes (véritables cartes d'identité des bruits) de l'enregistrement effectué par Laurent, et ceux de la "moulinette à caviar", effectué par nos soins. □

R.M.

à caviar", émission radar au son caractéristique de rotor d'hélicoptère (voircadré). Ce même son qui accompagne les **points-trait** en question, marquant ainsi l'enregistrement de Laurent du sceau indélébile de la diffusion hertzienne (4). Point-trait à la ligne.

Conclure ? Pourquoi faire ?

L'habitude veut qu'après avoir présenté les faits, il faille conclure et prendre position. Je ferai mine de me soumettre à la règle pour mieux y échapper. A n'en pas douter, la bruyante apparition de Nort-sur-Erdre ne changera pas la vision du monde. Ceux qui chercheront là une preuve d'« autre chose » en seront pour leur frais. A défaut d'E.T., ce cas constitue un bon cours de radio diffusion et c'est toujours ça de pris.

Et l'ovni dans tout cela, diront certains. L'ovni ? Envolé, disparu dans les brumes d'un témoignage douteux et d'une preuve bidon.

Canular alors ? Peut-être est-ce là un terme impropre, mais si c'est le cas, sachons en res-

pecter les motivations. Le sommeil des enfants est peuplé de choses bizarres et d'animaux qui parlent.

Le 6 septembre à 7 heures du matin, Laurent avait entendu un bruit semblable à celui du vent et avait observé une lumière, telle les rayons du soleil, qui filtrait par une porte vitrée. *"Je ne sais pas pourquoi ça m'a fait peur (...), j'en ai parlé à maman et à papa mais ils m'ont pas cru"*.

On est sensible à dix ans et puis cela fait tellement mal quand on ne vous croit pas... Si mal que pour être cru, on peut aller jusqu'à tricher un peu. A moins bien sûr que quelques extraterrestres farceurs soient descendus sur Terre pour s'amuser aux dépens d'un petit garçon plein d'imagination, tout comme le faisaient leurs cousins farfadets.

Le sommeil des enfants est peuplé de choses bizarres et d'animaux qui parlent. □

Renaud Marhic

Remerciements

Télédiffusion de France. Radio France International, Réseau des Emetteurs Français, Club Radioamateur Brestois, Comité Amitié Radio, Action Généralisée d'intervention Radio, Radio Conquet (PTT), Services des Radiobalises de Brest, EPSHOM - section navigation, Service Hydrographique et Océanographique de la Marine Nationale, Services Techniques des Phares et Balises, Aérodrome et bureau de piste - Nantes, Centre de Contrôle en Route de Brest et Aix-en-Provence, Service Technique de la Navigation Aérienne, le personnel des phares de Belle-Ile, Ile-de-Groix et Ile d'Yeu. CROSS-CORSEN, CROSS ETEL, Presse-Océan, l'Eclairer, la IVème Région Aérienne, Gérard Marti - Radio France Loire Océan, M. J.J. Vélasco, sans oublier M. Teston et les membres du laboratoire de phonétique du CNRS - Aix-en-Provence.

Notes :

- (1) Il n'est pas inutile de préciser que cet **article** ne constitue évidemment pas une enquête, ni même un résumé d'enquête. Il ne s'agit que d'un survol général présentant certains éléments du dossier qui sera intégralement publié dans le bulletin n° 3 du C.U.B. : GEPSI, 89, rue de Siam, 29200 Brest. Tél. : 98.80.41.98.
- (2) La reconstitution "grandeur nature" de l'observation a montré qu'avec une très forte source sonore placée à dix mètres, l'appareil du témoin enregistre nettement le bruit de l'ouverture des volets et la plupart des bruits provoqués par les déplacements à proximité. De plus, l'intensité sonore varie une fois les volets ouverts. Le souffle, très présent sur notre enregistrement témoin, est également modifié à cet instant. Toutes choses absentes sur la cassette de Laurent.
- (3) Cette propension à anticiper les questions gênantes est caractéristique du discours de Laurent. Devant les enquêteurs, il s'interroge sur la courte durée de son enregistrement et sur l'absence de bruits extérieurs. Il situe le phénomène devant un poirier de huit mètres de haut et précise aussitôt qu'il lui a semblé entendre un casement de branche au départ de l'ovni, celui-ci devant logiquement heurter l'arbre. Enfin, il souligne sa connaissance des ondes courtes.
- (4) L'effet de "fading" très net (variation aperiodique de l'intensité d'un signal sonore) le laissait déjà envisager.